



DSLAM non joignable(s) :
1
(Roc16-1)

[17 février 1938, première démonstration publique de la télévision couleur par l'ingénieur écossais John Baird qui avait précédemment mis au point la télévision mécanique. Pour rappel, les premières émissions en France datent du milieu des années trente et, début 1937, on comptait à peine une centaine de postes chez les particuliers. Les émissions s'arrêteront le 3 septembre 1939 en raison de la guerre avec l'Allemagne.]

A la Une

FREE MOBILE, DES ANTENNES ET DES RELAIS

L'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes) vient de publier ce midi le communiqué officiel suivant :

« Le collège de l'ARCEP procédera très prochainement à l'audition conjointe de France Télécom et de Free Mobile.

Cette audition portera notamment sur la mise en œuvre de l'accord d'itinérance signé par les deux opérateurs. Bouygues Telecom sera également auditionné par le collège de l'ARCEP. SFR a, pour sa part, déjà été auditionné le 9 février.

Début mars, le collège tiendra une conférence de presse sur la téléphonie mobile afin notamment de dresser un premier bilan de l'arrivée de Free Mobile sur le marché et d'indiquer le résultat des nouvelles mesures de couverture des différents opérateurs mobiles. »



Voilà qui devrait mettre un peu en sourdine la polémique entretenue par les autres opérateurs sur l'état du réseau Free, sachant qu'aucune déclaration officielle de la part des dirigeants d'ILIAD n'est venue interrompre le silence radio observé depuis l'audition de son fondateur, Xavier Niel, à l'Assemblée Nationale fin janvier 2012.

De même, du côté du nombre d'abonnés enregistrés à ce jour c'est aussi le silence, même si la presse fait régulièrement état d'un parc de 1,5 millions d'abonnés pour 2 millions d'inscrits. Des chiffres qui restent évidemment dans l'attente d'une validation par Free Mobile.

Du côté d'Orange, tout en mettant l'accent sur la notion de qualité de service grâce au réseau physique des boutiques, et en rappelant certains dysfonctionnements constatés sur son réseau depuis l'arrivée de Free Mobile, l'on note quelques signes d'apaisement :

« (...) si chacune des parties respecte ses engagements (entendez les clauses de l'accord d'itinérance de mars 2011 non dévoilé; NDLR) - il n'y aura pas de problèmes » souligne Stéphane Richard, PDG de France Télécom.

Son de cloche similaire de la part de la Directrice Générale d'Orange, D. Ernotte-Cunci avec des propos assez proches : « On considère qu'en tant qu'opérateur leader, on n'a pas forcément à s'aligner stricto sensu sur le 4^e opérateur, et puis il faut le laisser vivre, aussi... ».

Rappelons que les premières salves étaient venues du côté de certains syndicats de l'opérateur historique, inquiets des répercussions de la venue du trublion sur les emplois.

Ce qui semble pour le moment confirmé par les dernières mesures c'est qu'une part notable du trafic Free Mobile passe par le réseau Orange. Explication plausible : le cuivre, contrairement au réseau fibre en cours de déploiement par Free Infra, reliant les antennes aux premières stations relais, transmet moins de données que la fibre provoquant ainsi une bascule sur les lignes Orange.

On peut néanmoins logiquement supputer que les conclusions de l'ARCEP devraient être favorables à Free Mobile, éventuellement avec quelques réserves ou ajustements, puisque le déploiement de ses antennes n'a pas cessé depuis la mesure de la mi-novembre 2011 et l'annonce d'une couverture effective de 27 % de la population en 3G.

Sources : ARCEP, Clubic, la Voix du Nord, la Tribune, Euro TMT, Challenge^s.

 http://twitter.com/L_ADUF

 <http://www.facebook.com/Association.des.Utilisateurs.de.Free>